L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 JANVIER 1887. 60me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 22 JANVIER 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.—Cottage pour résidence en face de la rue Coliseo, rue du Camp, entre Tepsichore et Robin—Un demi-îlet dans le Sixième District, la grande résidence en briques à trois étages No 210 rue Royale, connue comme la résidence Miltenberger.

PAR B. ONORATO—Au No 128 de la rue Gravier—le contenu du "Reinhardt Saloon", consistant en vins, liqueurs, installations de buvette etc.

Les prochains centenaires américains et la Louisiane.

Nous avons sous les yeux, le *Congressional Record*, qui donne le compte-rendu de la séance du Sénat des Etats-Unis, du 17 décembre 1886. Il y est question de la célébration des deux plus grands centenaires du monde moderne.

1789 est, dans l'histoire politique de l'humanité, une date flamboyante, fatidique ; c'est, tout à la fois, l'année de la Révolution Française et celle de l'adoption de la Constitution des Etats-Unis ainsi que de l'élection de Washington comme premier Président de la nouvelle République américaine. Il s'agit, dans le document que nous lisons, en ce moment, de prendre des mesures convenables pour fêter dignement, à Washington, le dernier de ces deux merveilleux événements.

Le 7 décembre 1886, une Convention composée des délégués de vingt-quatre Etats et Territoires de l'Union, s'était assemblée au Capitole. Elle était présidée par l'honorable William Clifton, du Massachussets ; elle avait pour vice-présidents, l'hon. A. A. Ames, du Minnesota, l'hon. E. John Ellis, de la Louisiane ; l'hon. Amor Smith, de l'Ohio ; M. Ch. D. Fischer, du Maryland ; M. A. R. Little, de la Pensylvanie ; l'hon. A. P. Williams, de la Californie. Elle adressait au Congrès et, particulièrement, au Sénat, un Mémoire demandant que l'on célèbre le centième anniversaire de la Constitution définitive, en République, des colonies américaines, récemment affranchies du joug de l'Angleterre. Il y aurait des fêtes grandioses qui dureraient plusieurs jours,et, sur les terrains appartenant au gouvernement général, on construirait un édifice où l'on exposerait toutes les inventions du génie américain, qui ont été ou sont, maintenant, en usage, et ont contribué aux progrès, au bien-être de l'humanité.

Ce Mémoire porte la signature des personnages les plus importants des Etats de l'Union. Pour la Louisiane, nous y remarquons les noms du gouverneur McEnery ; de l'honorable N. D. Wallace, président de la Bourse aux produits de la Nouvelle-Orléans ; de M. Henry B. Smith, secrétaire de la même Bourse ; de M. Wm. M. Burwell, secrétaire de notre Chambre de commerce ; de M. Pearl Wright, président de la Bourse Mexicaine et de l'Amérique du Sud ; de M. G. L. McCune, secrétaire de la même Bourse ; de Mme. Ida A. Richardson, régente, en Louisiane, de l'Association du Mount Vernon ; de M. J. N. Maynard, administrateur du Comptoir d'escompte ; de M. A. K. Miller, président de l'Association maritime de la Nouvelle-Orléans ; de M. Daniel Morgan, maître de la Grange d'Etat ; de M. H. W. L. Lewis, secrétaire de la même Grange ; de M. R. N. McKellar, président de la Bourse au coton de Shreveport ; de M. J. V. Nolan, secrétaire de la même Bourse.

Il va sans dire que le Mémoire a été admirablement accueilli.

Il s'occupait de la célébration d'un second centenaire—plus important encore que le premier—du quatre-centième anniversaire de la découverte du Nouveau Monde, par Christophe Colomb.

Le 8 octobre 1492, il y avait 60 jours que Colomb était en mer, se dirigeant, à l'aventure, vers l'Ouest, à la recherche de l'inconnu, luttant, désespérément, contre un équipage en révolte, quand, tout-à-coup, un immense cri retentit à bord : "terre ! terre !" Tout l'équipage frémissant avait les regards fixés sur l'île qui porte, depuis, le nom de San Salvador. Quelque temps après, Colomb mettait le pied sur Cuba, sur St-Domingue. Le Nouveau Monde était découvert. L'homme prenait possession d'un hémisphère dont, depuis des milliers d'années, il ignorait l'existence ; d'un seul coup, son domaine était doublé.

Tel est l'événement qui n'a pas son pareil dans le passé, et qui ne peut l'avoir dans l'avenir, qu'on va célébrer, non pas comme il le mérite—il n'y faut pas songer, toutes les splendeurs des deux grands Continents n'y suffiraient pas—mais aussi convenablement que possible. Or, Colomb peut bien être né à Gênes ou en Corse, et son expédition, être partie d'Espagne ; ni l'un ni l'autre n'appartiennent à une nation particulière ; ils appartiennent à l'humanité. C'est donc à l'humanité de les fêter ; elle doit être conviée, tout entière, à la célébration.

A l'honneur de notre époque, un semblable rendez-vous ne peut plus avoir lieu que sur un terrain pacifique. L'esprit moderne laisse aux représentants d'un passé décrépit, vermoulu, les idées de guerre, de conquête ; il ne poursuit plus que des desseins économiques ; il ne s'occupe plus que des moyens d'accroître le bien-être des populations, et c'est au milieu de collections des plus merveilleux produits du génie et du travail, qu'il donne ses fêtes humanitaires. Le quatre centième anniversaire sera, par conséquent, célébré par une exposition universelle qui aura lieu à Washington. Tous les peuples sont conviés à y prendre part, et l'Union américaine y doit nécessairement occuper la première place. Chacune de ses régions a manifesté le désir d'en faire partie. Nous en avons la liste ; elle montre quarante-six Etats et Territoires, et nous devons ajouter que la Louisiane est un des Etats qui y figure pour le plus grand nombre d'adhérents distingués.

Ce précédent est, assurément, très flatteur pour nous, mais, en même temps, il nous impose de grands devoirs. Nous sommes obligés de briller dans la prochaine Exposition universelle de Washington ; l'honneur nous y engage, l'intérêt nous le commande. Il y a encore bien loin d'ici à 1892 ; il n'importe, il faut nous habituer, dès maintenant, à l'idée de tenir un rang honorable, envié, dans les immenses galeries industrielles et agricoles où défileront tour-à-tour les représentants de tous les peuples, du pôle Nord au pôle Sud et des extrémités de l'Orient à celles de l'Occident.

Deux grands faits ont contribué, dans ces derniers temps, au développement de plusieurs Etats de l'Union : l'Exposition de Philadelphie et celle de la Nouvelle-Orléans. La première a fait sortir de l'obscurité où ils étaient plongés le Colorado et le Kansas ; de 1876 à 1880, ils ont plus que doublé en population et en richesse. La seconde a révélé les ressources de l'Arkansas, de la Floride, de l'Alabama, du Tennessee, du Mississippi. Le premier de ces Etats a vu, depuis, doubler ses productions minières, forestières et agricoles ; le deuxième est encore étonné de l'affluence des capitaux et des immigrants qui lui sont arrivés. Que dire de l'Alabama ? Qui ne connaît les prodiges qui se multiplient encore, quotidiennement, dans les régions minières de Birmingham ? Il en a été de même du Tennessee. Au dire de son ancien commissaire à notre Exposition, le col. McWhirter, et de son commissaire de l'agriculture et des mines, il a fait, en moins de deux ans, plus de progrès que dans les quinze années qui avaient précédé. Enfin, le Mississippi, resté en arrière, a pris, tout-à-coup, un rapide essor. Ses forêts sont l'objet des convoitises des acheteurs du dehors ; les industries maraîchères s'y développent, chaque jour, davantage, et l'élevage, inconnu il y a trois ou quatre ans, s'y fait déjà en grand.

La Louisiane est peut-être l'Etat du Sud qui a le moins profité de l'Exposition de 1884-85. Elle s'était trop préoccupée de bien recevoir les autres ; elle leur avait accordé les plus belles places ; elle ne s'était réservé qu'un coin étroit et obscur dans l'édifice du gouvernement général. En sa qualité d'hôte, elle s'était effacée, pour faire briller ceux qu'elle accueillait chez elle. Un peu trop de chevalerie, comme d'ordinaire. Naturellement, les étrangers sont allés droit aux exhibitions qui, par leur éclat, attiraient le plus leur attention. Nous avons une revanche à prendre ; il nous la faut éclatante. Le grand concours de 1892 sera décisif pour plusieurs Etats dont la situation est encore incertaine, dont la réputation n'est pas assez solidement assise. Ce sera un point de départ nouveau pour l'Union. Nous nous sommes trop souvent laissé distancer ; nous sommes obligés, cette fois, de marcher de front avec les autres, sinon, de prendre la tête de colonne.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Dame Fortune s'est montrée d'une prodigalité princière au dernier tirage mensuel de la loterie de l'Etat de la Louisiane ; elle a *flirté* pas mal en accordant un sourire à bon nombre de ses courtisans. Ventre bleu ! nous aurions bien aimé être de ceux-là, car un sourire de la Capricieuse est doré ou peu nos jours. Douze personnes ont eu les poches bourrées de dollars lorsqu'elles se sont présentées récemment aux bureaux de la compagnie de la loterie et ont fait voir qu'elles avaient en leur possession des billets du dernier tirage auxquels étaient échus des lots. De ces personnes il en est qui n'ont pas révélé leurs noms, mais le fait qu'elles ont gagné de fort jolies sommes est attesté par des avis que signent des employés de banques. Nos lecteurs trouveront dans une autre partie du journal de ce jour ces avis où est dit tout ce qui est relatif au gain de chacun.

LOUISIANE.

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 19 janvier :

La proclamation par laquelle le gouvernement McEnery appelle une Convention de planteurs et de fermiers de la Louisiane à Baton Rouge, le 26 du courant, dans le but d'organiser une grande Société d'agriculture d'Etat, concerne notre paroisse autant que les autres ; elle s'adresse, d'abord, aux Sociétés agricoles qui existent déjà, puis aux juris de police, là où ces Sociétés n'existent pas. Nous avons ici une Association de Foire agricole et industrielle ; elle est directement visée par la proclamation ; il est donc de son devoir de veiller à ce que notre paroisse soit brillamment représentée, de prendre les mesures nécessaires pour y arriver. Nous ne pouvons laisser passer une pareille occasion sans en profiter, laisser la Louisiane se réunir en Convention, sans y figurer. Si rien n'a encore été fait, il faut se hâter, car le temps presse. Il est impossible qu'Ibérie reste en dehors du mouvement.

Le *Capitolian Advocate*, Bâton Rouge, paroisse East Bâton Rouge, du 20 janvier :

Nous apprenons avec plaisir que les principaux travaux de la Levée Morganza seront achevés aujourd'hui, et, que le 24, elle pourra être livrée à l'Etat. C'est là, à coup sûr, un beau succès. Nous en félicitons et la Louisiane et les entrepreneurs. Nous rappelons qu'il y aura, le 24, à New Road, un meeting des paroisses intéressées, afin de prendre les mesures propres à protéger cette levée, au moment de la prochaine grande crue. Il est à espérer que personne ne manquera au rendez-vous.

Allemagne.—La lettre par laquelle l'empereur remercie le conseil municipal de Berlin des vœux que cette assemblée lui a adressés, à l'occasion du 1er janvier, se termine ainsi :

"Veiller à la prospérité de mes sujets est le plus haut de mes devoirs. Jamais les efforts à faire pour l'accomplir ne pourront me lasser. J'ai la confiance qu'à l'abri de la paix, que Dieu veuille conserver à la nation allemande, ces efforts seront récompensés par le succès."

La reine douairière Marie de Bavière, grande-maîtresse de l'ordre de Sainte-Thérèse, fondé en 1827 par la reine Thérèse, vient de conférer cet ordre à la princesse de Bismarck, femme du chancelier.

Une perquisition qui a duré six heures, a été faite, le 3 janvier, dans les bureaux de la *Burger Zeitung*, de Hambourg. La police a saisi treize volumineux paquets de correspondances. Elle recherche à Hambourg des ramifications d'associations socialistes qui paraissent avoir leur siège principal à Altona.

La plupart des journaux allemands donnent le résumé de l'allocution que M. Goblet a adressée le 31 décembre au syndicat des agents de change sans l'accompagner de commentaires. La *Post*, cependant, déclare que le langage du président du conseil est satisfaisant ; le *Tageblatt* est du même avis, mais pense que la meilleure manière de maintenir la paix est d'être prêt à faire la guerre ; la *Gazette de Francfort* dit que, si tous les nuages ne disparaissent pas après ce discours, il y a lieu cependant de constater une notable amélioration dans la situation européenne ; la *Gazette nationale*, par contre, fait remarquer que le gouvernement, en France, ne représente pas toujours l'opinion publique. Quant à la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, une dépêche nous fait connaître les termes favorables dont se sert l'organe officieux en parlant du discours de M. Goblet.

L'inauguration de la Bourse aux marchandises à Berlin a eu lieu en présence de M. de Bœtticher, secrétaire d'Etat, représentant le ministère du commerce. M. François Mendelssohn, en prenant possession de la Bourse aux marchandises au nom des Anciens du commerce, a parlé du développement qu'ont pris les relations commerciales de Berlin et de l'Allemagne sous le gouvernement des Hohenzollern, et a accepté la nécessité de la paix.

On vient de prendre des mesures nécessaires pour permettre aux sous-officiers de l'armée allemande d'étudier à fond la télégraphie.

A la caserne des tirailleurs, à Berlin, on a organisé des cours suivis par plusieurs centaines de sous-officiers, la plupart appartenant à des régiments de cavalerie et de pionniers, qui, dans l'espace de plusieurs mois, devront acquérir des connaissances tant théoriques que pratiques dans la télégraphie.

Les Allemands font actuellement à Kiel de très nombreuses expériences d'aérostation militaire.

CARTE DU CIEL.—Le 16 avril 1887 se réunira à l'Observatoire de Paris, une conférence internationale, sous le patronage de l'Académie des sciences, dans laquelle les directeurs des principaux Observatoires de l'étranger et les savants, s'entendront pour dresser une carte générale du ciel. Ce travail, de la plus haute importance pour l'astronomie de l'avenir, sera un des monuments scientifiques les plus considérables de notre époque.

DEMANDE D'ÉGALITÉ.—Un certain nombre d'habitants de Vannes ont décidé de contraindre *judiciairement* le maire de cette ville à admettre aux distributions municipales de pain, de viande et de soupe, et même de vêtements, toutes les familles indigentes *sans exception*.

On sait qu'à Vannes, en exécution d'un arrêté, l'usage est que ces distributions les familles dont les enfants fréquentent les écoles des frères.

Soirée mondaine.

Un gentilhomme, en tourbillonnant, laisse tomber un couvert d'argent de sa poche.

—Comment ! lui dit le maître de la maison.

—Pardon ! reprend l'autre, je ne l'ai pas pris chez vous.

—Alors, c'est différent !

Nouvelles religieuses.

L'achèvement de la crypte et l'inauguration récente du pourtour du chœur de l'église votive, à Montmartre, marquant la première période des travaux de la future basilique, il n'est pas sans intérêt de faire connaître la situation actuelle de cette vaste entreprise, une des plus importantes de ce temps-ci.

Depuis le 15 décembre, le pourtour du chœur dans l'église supérieure et la partie correspondante de la crypte sont clos, couverts et chauffés.

Douze autels sont déjà dressés et livrés à l'exercice du culte dans ces deux quartiers de la basilique.

Tous les murs atteignent maintenant la hauteur voulue ; dès la reprise des travaux, on commencera la construction des voûtes de la nef.

Voilà en deux mots où en sont les travaux proprement dits.

Le côté financier de l'entreprise révèle des détails non moins intéressants : cinq millions vingt-deux mille souscripteurs ont participé à la construction de l'église votive, ils ont offert une somme totale de 17 millions 240,000 francs. On compte des souscripteurs dans toutes les parties du monde : au Brésil et à la Plata ; aux Indes et en Australie.

Tous les diocèses de France, sans exception, sont au nombre des souscripteurs. Ceux qui ont le plus donné sont les suivants : Lyon, 123,000 francs ; Rouen, 149,000 francs ; Séez, 105,000 francs ; Cambrai tient la tête, avec une somme totale de 265,000 francs ; Chartres, 122,000 francs ; Coutances, 112,-000 francs. Viennent ensuite : Dijon, qui a offert 73,000 francs ; Orléans, 76,000 francs ; Versailles, 90,000 francs ; Toulouse, 63,000 francs ; Rennes ; 75,000 francs ; Nice, 42,000 francs ; Rodez, 34,000 francs ; Poitiers, 65,000 francs, etc.

Les souscriptions affectées exclusivement à la chapelle de la marine atteignent aujourd'hui la somme de 81,000 francs.

La neuvaine de sainte Geneviève a commencé le 3 janvier, à Saint-Etienne-du-Mont. Mgr Richard, archevêque de Paris, a présidé à l'ouverture de cette solennité, devant une très grande affluence de fidèles. Après la procession des reliques de la patronne de Paris, le prélat a célébré pontificalement la sainte messe. A l'évangile, Mgr Richard est monté en chaire et a prononcé une éloquente homélie à la suite de laquelle il a donné, à la foule agenouillée, la bénédiction papale, envoyée spécialement pour l'ouverture de la neuvaine par le Saint-Père. A l'issue de la cérémonie, les fidèles ont défilé devant la châsse renfermant les reliques de la bergère de Nanterre.

On télégraphie, de Rome, au *Journal des Débats*, au sujet des rapports de la Chine avec le Vatican :

"Le secrétaire de la légation de Chine, Tching-Tchang, dont vous avez annoncé l'envoi à Rome, est déjà reparti pour Paris. Sa mission se rattache uniquement à la reprise des pourparlers officiels que la Chine avait engagés avec la Curie au sujet de la représentation diplomatique directe du Saint-Siège à Pékin, pourparlers que l'attitude énergique de M. de Freycinet avait un moment arrêtés.

"On est convaincu dans nos cercles politiques que le marquis de Tseng, dont Tching est le confident, n'a pas abandonné l'espoir de décider le Pape à assumer la protection officielle des intérêts religieux en Chine.

"Quant à la nomination de Tching au poste de chargé d'affaire de Chine auprès du gouvernement italien, elle n'a été décidée que pour les besoins de la cause. La Chine n'a d'intérêts à discuter à Rome qu'au Vatican. Du reste, Tching a déclaré ici qu'il ne serait pas "résident."

"L'aveu est suffisamment explicite."

Un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites vient d'être publié, ayant pour titre : "Westminster" et daté du 29 décembre, jour de fête de Saint Thomas de Canterbery.

Ce décret, conformément à la décision prise par la Sacrée-Congrégation dans sa séance du 4 décembre et approuvée par le Souverain-Pontife le 9 du même mois, confirme le culte rendu depuis l'origine au cardinal Fisher, au chancelier Thomas Morus et à cinquante-quatre de leurs compagnons de martyre. Ce décret est un équivalent de canonisation.

Nous lisons, dans le *Figaro* :

Les bruits de guerre ont appelé l'attention du monde religieux sur la situation qui serait faite au Pape, s'il arrivait qu'il entretînt de bonnes relations avec une puissance combattant l'Italie. Il n'aurait plus son libre arbitre et, quoique étant un Souverain, dont l'indépendance est reconnue par les Lois de garanties, il deviendrait, la *Riforma* le démontre, le vassal du roi du Quirinal. Il serait donc, dans cette hypothèse, contraint ou de rompre avec une puissance amie, ou d'abandonner le séjour du Vatican.

La *Défense* reçoit à ce sujet une lettre de Rome, où l'on ne dissimule pas que l'on a songé déjà à un départ possible du Pape.

"On ajoute même, dans quelques cercles, que l'on aurait choisi une île de la Méditerranée, dit la *Défense*. D'autres, au contraire, ont remarqué la présence à Rome de Mgr Theuret, administrateur de la principauté de Monaco, et on affirme que le prince de Monaco a fait savoir au Souverain-Pontife que, dans le cas où il viendrait chercher un asile dans la principauté, il fermerait aussitôt la maison de jeu de Monte-Carlo.

"Je vous mets au courant de toutes ces préoccupations qui se sont plusieurs fois renouvelées déjà depuis 1870 ; car, en décembre 1870, Pie IX a dû partir, et un train l'attendait à Saint-Paul-sous-les-Murs."

L'heure n'est peut-être pas encore venue, mais elle peut venir, où Rome sera veuve de son Pontife.

LES PRINCES D'ORLÉANS.—La *Gazette de France* du 6 janvier nous apprend que M. Rousse de l'Académie française et les membres de l'Institut de France, chargés de présenter à Mgr le duc d'Aumale l'adresse de remerciements votée par ce grand corps de l'Etat après la signature définitive de la donation de Chantilly, ont été reçus, le 4 janvier, par le prince exilé.

Mgr le duc d'Aumale a été très touché des termes de l'adresse qui lui a été remise et a remercié avec émotion ses collègues de l'Institut de France des marques de sympathie qu'ils lui témoignaient.

M. Rousse a fait connaître au prince la décision prise par les sections de l'Institut, au cours de leur dernière séance générale, de frapper une médaille commémorative de la donation de Chantilly qui sera placée dans la grande salle de la bibliothèque Mazarine.

Depuis l'arrivée de Mgr. le duc d'Aumale à Bruxelles, un grand nombre de personnes appartenant à toutes les classes de la société sont venues s'inscrire à son hôtel, et beaucoup de Français ont été à Bruxelles pour lui présenter leurs hommages.

On mande, de Madrid, au *Times* de Londres, que monsieur le Comte de Paris recevra, prochainement, le collier de la Toison d'or.

La reine régente était sur le point de lui conférer cette décoration quand survint l'expulsion des Princes du territoire français ; elle remit l'envoi de la Toison d'or à plus tard, afin qu'on ne puisse attribuer à cette distinction une signification politique.

VINS DE FRAMBOISES ET DE FRAISES.—M. Peligot a fait part, dernièrement, à l'Académie des sciences, de Paris, d'une note importante sur les vins de framboises et de fraises. Chimiquement analysée, la framboise contient 5 0/0 d'alcool ; mise en fermentation sans autre ferment que la pellicule qui la recouvre, elle ne donne que 2.5 0/0. De sorte que le vin que l'on obtient est une liqueur aqueuse, qui ne peut pas être conservée et qui ne mérite pas la peine d'être transportée. Mais si l'on ajoute au moût de framboise du sucre raffiné et une levure active, on obtient au bout de dix-huit jours de fermentation un liquide limpide, rappelant fortement le goût de la framboise, susceptible d'être gardé très longtemps, mais très acide. C'est que la framboise contient de l'acide citrique qui n'est pas éliminé dans la fermentation, ainsi qu'il arrive pour le vin avec l'acide tartrique. Une cuvée, préparée avec 16 kilogrammes de framboise, 200 centimètres cubes de levure de vin ellipsoïdale et 2 kilogrammes de sucre, a donné, après une fermentation de dix-huit jours, un vin portant 18 degrés alcoolométriques. Ce vin, qui est très agréable, avait un goût de framboise très persistant ; il a fourni à la distillation de l'eau-de-vie framboisée, très droite et exempte de toute mauvaise saveur, empyreumatique ou autre.

Le vin de fraises a joué plus d'un tour alcoolique aux soldats français à Constantinople, lors de la guerre de Crimée. La fermentation alcoolique se produit, du reste, plus facilement avec ce fruit qu'avec la framboise. En additionnant du sucre et de la levure ellipsoïdale, on obtient rapidement du vin titrant de 16 à 18 degrés alcoolométriques. Le vin et l'eau-de-vie sont de bonne qualité et agréables à boire. Voilà des équivalents dont la production agricole peut s'enrichir. Jusqu'à présent, la consommation a repoussé ces boissons que l'on considère à tort comme des produits de la droguerie chimique et qui sont moins pharmaceutiques que la plupart des prétendus vins dont se contente la plus grande partie de la population française.

Espagne.—Nous détachons ce passage d'une correspondance adressée, de Madrid, à la *Liberté* :

"Castelar, l'orateur infatigable, a déclaré, en pleine Assemblée, qu'après avoir combattu avec une grande énergie la monarchie d'Isabelle II, après avoir attaqué le pouvoir royal de don Amédée et s'être dressé le premier, au Parlement, contre la restauration d'Alphonse XII, il s'inclinait devant la liberté dont jouit aujourd'hui l'Espagne, liberté la plus grande dont peuvent jouir les peuples modernes ; il affirme être disposé à ne plus combattre la monarchie de la reine-régente, et, au milieu des applaudissements universels, il a terminé l'un de ses derniers discours en disant : "Quelles que soient mes convictions politiques, au-dessus de la liberté, au-dessus de la république, avant la démocratie, je veux l'unité, la tranquillité et la paix de notre glorieuse Espagne !"

"La reine régente, par ses vertus et sa générosité, son affabilité, sa loyauté et la droiture de sa conduite, sa foi dans les nobles qualités de son peuple, a contribué et contribue toujours à améliorer les conditions de son pays. La reine-régente, quoique reine constitutionnelle irréprochable, règne et gouverne, dans le vrai sens du mot, plus que les rois les plus absolus des temps passés.

"Pénétrée de la grandeur de sa mission, elle y consacre tout son cœur et son intelligence, et elle qui, hier encore, n'avait d'autre souci que le bonheur de son époux, aujourd'hui reine et mère, elle apparaîtra dans l'histoire comme une des plus glorieuses souveraines qui ait régné sur aucun peuple."

La police de Madrid a arrêté une vingtaine d'individus qui fabriquaient et émettaient des billets de la Banque d'Espagne de 25, 50 et 100 francs. On a saisi, sur eux, une grande quantité de faux billets.

Le gouvernement a désapprouvé l'expédition projetée par le gouverneur de l'archipel des Philippines contre les indigènes de l'île de Mindanao, jugeant que les garnisons de l'île seraient suffisantes pour châtier les chefs rebelles.

Le général Terreros sera prochainement rappelé de Manille.

La dette flottante durant le mois de décembre s'est élevée de 124 millions 650,000 francs à 129 millions 250,000 francs.

Il y a eu, le 6 janvier, grande réception au palais royal, à l'occasion de la fête de l'Epiphanie.

De nombreux généraux y assistaient.

Le général Martinez Campos est nommé capitaine général à Madrid ; le général Pavia, nommé aux mêmes fonctions à Porto-Rico, n'a pas accepté.

Le conseil des ministres a résolu de décerner le grand cordon de l'ordre de Marie-Louise à l'impératrice d'Autriche.

M. Figuerola adresse une lettre à M. Ruiz Zorilla lui expliquant qu'il renonce à la présidence de la junte de la démocratie progressiste et qu'il se retire définitivement de la vie politique, parce que le parti est divisé en deux tendances irréconciliables.

LES COLONIES FRANÇAISES.—Le *Journal officiel* a promulgué le règlement organique sur l'organisation de l'administration centrale des colonies au ministère de la marine, rédigé, le conseil d'Etat entendu, en exécution de l'article 16 de la loi de finances du 30 décembre 1882, laquelle avait ordonné que ledit règlement fût publié et mis en vigueur avant le 1er janvier 1884. Cette mesure paraît prouver qu'il n'est nullement question de la création d'un ministère des colonies.

Désormais, l'administration centrale se composera donc d'un directeur ou d'un sous-secrétaire d'Etat, de 7 chefs de bureau, dont 3 feront fonction de chefs de division, de 11 sous-chefs, de 75 commis et de 12 huissiers ou gardiens de bureau. C'est par voie de concours que les commis-stagiaires, expéditionnaires et rédacteurs entreront dans l'administration, sauf pour un tiers des places auxquelles pourront être nommés des employés assimilés provenant d'autres services de l'Etat. Il sera pourvu, d'ici au 1er mai, au remplacement de ceux des commis actuels qui ne réunissent pas les nouvelles conditions d'admissibilité déterminées par le décret. Le personnel de l'administration centrale ne pourra être révoqué ni soumis à des peines disciplinaires autres que la réprimande, qu'après l'avis d'un conseil d'enquête devant lequel l'employé pourra faire entendre ses moyens de défense.

C'est une innovation importante dans les mœurs bureaucratiques de la France. Un arrêté ministériel pourvoira à la constitution du conseil d'enquête.

Italie.—Il est inexact—dit la *République Française*—que le gouvernement italien ait déjà entamé des négociations pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce avec la France.

Nous croyons savoir que M. le comte de Robilant a demandé à notre ambassadeur à Rome, M. de Mouy, de lui laisser le loisir d'examiner en détail cette question qui est très complexe en elle-même.

M. de Mouy, se conformant aux instructions qu'il a reçues du quai d'Orsay, a déclaré au ministre des affaires étrangères d'Italie qu'il était entièrement à sa disposition.

Un incendie a éclaté à Rome, dans le palais du prince Odescalchi, par suite de l'imprudence des enfants du prince.

Le roi, se trouvant, vers minuit, à une fenêtre du Quirinal, a le premier aperçu les flammes et est accouru à pied avec trois officiers d'ordonnance. Il est resté une heure devant le palais en feu et dans l'intérieur même, encourageant les sauveteurs ; il a été chaleureusement applaudi.

Tout le second étage, habité par le prince, est détruit. Une partie du toit, ainsi que du plancher du second étage, s'est écroulée. Le musée est intacte, mais le riche mobilier du second étage et les objets d'art qui s'y trouvaient réunis ont été la proie des flammes.

Les dommages dépassent un demi-million de francs. Il n'y a heureusement aucune victime.

Le vote du conseil municipal de Milan, favorable à l'érection d'un monument en l'honneur de Napoléon III, a provoqué parmi les radicaux milanais une vive agitation.

L'association populaire la *Nuova Italia* et le *Consulat ouvrier milanais* se sont réunis pour rédiger leur protestation.

Au cours de la discussion, un des orateurs, M. Giuseppe Grassi, s'est écrié :

"Giuseppe Grassi vous le jure ! le monument de Napoléon ne sera pas élevé ! Et s'il le faut, je le ferai moi-même sauter avec un bombe Orsini !"

La direction générale de la statistique vient de publier le tableau du mouvement de la population italienne en 1885.

Au 31 décembre 1885, la population italienne s'élevait à 29,669,785 habitants.

Le nombre des mariages, en 1885, a été de 233,931 ; le nombre des naissances s'est élevé 1,127,970 ; celui des décès à 787,217.

Il y a eu, par conséquent, un excédent de 338,753 naissances.

Le *Corriere del Mattino* annonce qu'à la fin du mois de mars, on concentrera huit divisions dans la vallée du Pô.

Le même journal a reçu, de Rome, une dépêche qui lui apprend que les officiers ont reçu l'ordre de faire affiler leurs sabres pour le 1er mars prochain.

Portugal.—Les Cortès portugaises ont été ouvertes le 2 janvier, dans dans le délai prescrit par la Constitution, par un discours du trône. Dans ce document, le roi exprime sa reconnaissance pour l'accueil qu'il a reçu dans les divers pays de l'Europe qu'il a parcourus cet été. Il mentionne les conventions conclues par le Portugal avec la France et l'Allemagne pour la délimitation des possessions de ces Etats sur la côte occidentale et orientale de l'Afrique ; il annonce enfin que l'ordre est rétabli dans le territoire de Mozambique, et promet l'introduction de réformes financières et douanières, pour assurer l'équilibre du budget.

La Chambre des députés et la partie élective de la Chambre des pairs sont dissoutes.

Les élections sont fixées au 27 février pour les députés et au mois de mars pour les pairs.

Les Cortès se réuniront le 1er avril. Dès les premières séances, le ministre des finances présentera le budget de 1887-88.

On écrit, de Lisbonne, à l'agence Havas, en date du 4 janvier :

"L'amiral de l'escadre anglaise du canal a reçu l'ordre de quitter Lisbonne. Il s'est rendu chez M. Billot, ministre de France, pour lui exprimer son regret de ne pouvoir assister à la fête au bénéfice des familles victimes du sinistre de la *Ville-de-Victoria* ; mais il ouvrira une souscription à bord des quatre vaisseaux de son commandement.

"Le roi et la reine de Portugal ont promis d'assister à la fête que la colonie française prépare.

"L'Association commerciale de Lisbonne a ouvert une souscription pour les familles des naufragés."

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

A VENDRE—Occasion rare d'acheter une confiserie avec un grand fonds de marchandises et faisant d'excellentes affaires. Elle est complète dans tous ses départements. Ses marchandises sont nombreuses et fraîches et elle est parfaitement montée. Elle sera vendu pour cause de mauvaise santé du propriétaire. Situation des meilleures. S'adresser à Macon Paul & Robinson, 5 rue Carondelet. 22 jan—1semPP

Chambre garnie à louer
AU No 387 1/2 rue Craps, entre Bagatelle et Union. Le chemin de fer urbain est à un îlet de la maison. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. La chambre est parfaitement meublée et, offre tous les agréments désirables Prix très modéré. 15 jan—1 mois PP.

A VENDRE!
UNE belle terre dans la paroisse St. Tammany, située sur le Bayou Lacombe, ayant 30 acres de face sur 40 de profondeur, et contenant 1200 acres magnifiquement placée pour l'élevage de bêtes à cornes, de moutons, de cochons, de volailles, d'oies et de dindes. Sol très fertile et propice à la grande culture maïs, riz, coton, tabac, canne à sucre, les légumes et les arbres fruitiers y viennent très bien, excellent endroit pour oranges. 130 pacaniers en rapport, gibier et poisson en abondance ; bains de lac à un demi mille ; l'eau y est délicieuse, chênes verts en quantité. Dix milles de Slidell et même distance de Mandeville. Un véritable "bargain" pour un fermier. S'adresser, tous les jours, de 8 à 11 heures du matin, à EDOUARD COUSIN, 301 rue du Bayou, entre Roman et Derbigny.
6jan—1m PP

Mme EUG. JACOB,
Maison de Coiffure pour Dames.
CHEVEUX, PARFUMERIES FRANÇAISES
ARTICLES DE FANTAISIE.
Dessins de cheveux faits sur commande
17.....Rue Baronne.....17
7 nov—3m Jeu Sam Dim

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcoms
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisseries et d'Etoffes pour Rideaux 4 oct—1an

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en
TAPIS
Velours Tournay, Mosaïque, Windsor
TAPIS DE BRUXELLES.
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais.
RIDEAUX
Des derniers genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Corniches, Flèches.
NATTES DE CHINE en grande variété.
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct86—1an

COLLÈGE ST-ISIDORE.
Troisième district, Nouvelle-Orléans.
Réouverture des classes le 3 janvier. Cette institution offre tous les avantages désirables pour une éducation chrétienne et commerciale parfaite. Sa seconde session commence le 1er février. Pension et enseignement, par mois, $16. Pour le catalogue, s'adresser au
Rév. J. SCHERER, C. S. C. Président
25déc—1m

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

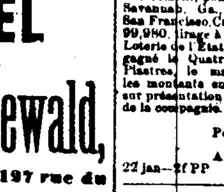

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, le mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOMMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle est plus de cent pianos l'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ses magasins avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un dixième du billet No 91,960, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
CORNELIUS BECANNON, St-Louis, Mo.
22 jan—2f PP.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du Anglo-Californian Bank, Limited, San Francisco, Cal., un dixième du billet No 91,960, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
M. BANISTER,
Commis au Change du State National Bank.
22 jan—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du Wells, Fargo & Co's Bank, San Francisco, Cal., un dixième du billet No. 91,960, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
P. A. HYDE.
Pour la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne. 22 janv—2f PP.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Ben Klam de la raison commerciale de Klam Bros, Houston, Texas, un dixième du billet No 91,960, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
B. W. CASON
Agent de Pacific Express Co., Nlle-Orléans, Lne.
22 janv—2 f. PP.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un dixième du billet No. 91,960, tirage à numéro simple, classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent-Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
S. F. PERRET,
Coureur de la Canal Bank
22jan—2fPP Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de F. J. Gilmore, Los Angeles Cal., par l'entremise du First National Bank de Los Angeles Cal., un dixième du billet No 91,960 tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887 et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
CHAS. SANTANA
Commis au change du Louisiana National Bank.
Nlle-Orléans, Lne. 22 jan—2f PP

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Charles Mitchell, Pecan Point Ark., par l'entremise du Bank of Commerce Memphis Tenn., un dixième du billet No 35,744 tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, vendu à Memphis Tenn., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
F. S. CAMERDEN
Coureur de la Whitney National Bank
22 jan—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nlle-Orléans, 12 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un dixième du billet No. 35,744 tirage à numéro simple, classe A de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi 11 janvier 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
L. I. DOIZE.
Coureur de la Banque du Peuple de la
22 jan—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un dixième du billet No 35,744, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
S. P. HILL,
22jan—2f PP Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wm. Whalen, gardien du Miss. & Tenn. R. R. Depot, Memphis, Tenn., par l'entremise de la Bank of Commerce, Memphis, Tenn., un dixième du billet No. 35,744, tirage à numéro simple, classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
F. S. CAMERDEN,
Coureur de la Whitney National Bank,
22jan—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$10,000. Nlle-Orléans, 17 janvier 1887.

LES soussignés certifient qu'ils avaient en recouvrement, pour le compte de J. B. Fernandez, Savannah, Ga., et Wells, Fargo & Co's Bank, San Francisco, Cal., un dixième chacun du billet No 99,980, tirage à numéro simple, classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que les montants en ont été promptement payés sur présentation des dits dixièmes au bureau de la compagnie.
P. A. HYDE.
Pour la Louisiana National Bank.
C. A. PARDUE.
Agent du Southern Express Co.
22 jan—2f PP Nlle-Orléans, Lne

Avis

$10,000. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de R. S. Lytle, Washington, D. C.; Salmon Lion, 28 East Forty second street, New York ; C. M. Bumbaugh, Santa Rosa, Cal., et C. E. Perdemmalt, 715 Twelfth street, Sacramento, Cal., un dixième, chacun, du billet No 79,747, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1887, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation des dits dixièmes au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Wells, Fargo & Co.'s Express.
22 janv—2f PP Nlle-Orléans, Lne

On demande
DES solliciteurs d'abonnements pour
LE TRAIT D'UNION.
S'adresser : 80, rue de Chartres.

LE TRAIT D'UNION
Se vend chez Wharton, 5 Carondelet ; Vve H. Billiard, angle Bienville et Chartres ; L. Fournier, 154 rue Royale ; H. Brunet, 189 1/2 rue Royale. Le numéro, 5 cents. 18jan—

EN UNE NUIT,
ENGELURES, GERÇURES et toutes les maladies cutanées sont guéries par la CRÈME DE SIMON dont l'usage est recommandé par tous les médecins de Paris et acceptée par toutes les dames élégantes. Elle blanchit, raffermit et parfume la peau et lui donne une apparence veloutée.
J. SIMON, rue de Provence, 36, Paris.
PARK & TILFORD, New York.
A vendre dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins d'articles de fantaisie en gros. 15janv—6som

AVIS
A NOS AMIS ET AU PUBLIC.
Nous avons transporté nos magasins aux Nos. 29, 31 et 33 rue du Canal, local que nous occupions avant l'incendie. L'édifice a été restauré complètement, agrandi, et disposé de manière à nous permettre de déployer avec symétrie.
Notre nouveau stock de Marchandises choisies avec le plus grand soin, et se composant de Vêtements confectionnés pour hommes, jeunes garçons et enfants, Chapeaux et linge de dessous.
Nous offrons le tout à des Prix plus faibles que jamais.
C. LAZARD & Cie.
24 oct—86 1 an—dim mar jeu sam Nos 29, 31 et 33 rue du Canal.

ASSURANCES.

Premier Etat de Situation
—DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DITE—
LOUISIANA INSURANCE CO.
OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant seize mois, c'est-à-dire depuis sa fondation, du 1er septembre 1885 jusqu'au 31 décembre 1886.

Reçues

Primes sur les incendies	$125,127 87	
Primes sur rivière	1,238 83	
Primes sur mer	790 80	$127,256 90
A déduire		
Réassurances	1,995 91	
Réfactions et commissions	25,984 98	27,979 99
A déduire		
Pertes payées sur les incendies	53,893 78	
Pertes payées sur les rivières	790 17	
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	21,225 12	
Réclamations passées au compte des profits et pertes	466 86	75,816 13
		$ 23,460 78
A ajouter ; Intérêt		4,120 45
		$ 27,581 23
A déduire : Traitements, frais généraux, taxes, annonces, etc., pour 16 mois		21,802 75
		$ 5,778 48
Réserve : Primes non acquises		$ 5,778 48

ACTIF.

Billets à recevoir, comprenant billets garantis par nantissements, billets à primes et billets-actions, ces derniers étant pour 40 0/0 du capital souscrit garantis dans la clause de forfaiture par 60 0/0 payés	$151,596 34	
Effets mobiliers		
Coffre-fort, etc	1,977 18	
Comptant		
En caisse dans les banques et dans les mains d'agents	34,880 08	

PASSIF.

Capital		$151,350 00
Réserve, comme il est dit plus haut, pour les pertes		21,229 12
Pour les risques non expirés		5,778 48
	$188,353 60	$188,353 60

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la compagnie.
L. M GEX,
Faisant fonctions de Président.
A. LESSEPS Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, ce vingt-unième jour de janvier 1887.
M. T DUCROS
Notaire 138 rue Gravier.
22 jan—

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
No 3 rue Carondelet.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886.

Primes d'incendie	$277,197 19	
Primes maritimes	19,946 53	
Primes de rivières	10,846 17	
		$307,989 89
Primes acquises de 1885		71,482 96
Total des primes		$379,472 85
A déduire—		
Primes non acquises de 1886	$73,785 78	
Primes remboursées	80,884 78	
Réassurances	7,827 61	
		$164,498 17
Primes acquises nettes		$214,974 68
A ajouter— Intérêt, loyers, sauvetage		24,190 47
Revenu net		$239,165 15
A déduire—		
Pertes sur les incendies 1885	$48,374 83	
Pertes sur les incendies 1886	142,873 39	
		$191,248 22
Pertes sur les mers en 1885	382 45	
Pertes sur les mers en 1886	17,959 76	
		18,342 21
Pertes sur les rivières en 1885	5,706 11	
Pertes sur les rivières en 1886	906 85	
		6,612 96
Pertes payées	$216,203 39	
Commissions	16,181 38	
Taxes d'Etat, de ville et licences	5,892 24	
Dons charitables	848 10	
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat	1,069 80	
Board of Underwriters corps de Babcock et de Sauvetage	4,405 07	
Dépenses générales et salaires	38,798 64	
Dividende de jan 1886	$12,500 00	
Profits et pertes	25,905 41	
	$38,405 41	
		$321,905 03
Excédant pertes et dépenses en sus des revenus		$82,739 88
Pertes ajustées		32,861 20
		$115,601 08

La Compagnie a l'actif suivant, valeur sur le marché le 31 décembre 1886 :

Comptant en banques	26,406 03
Bons des Etats-Unis 4 pour cent, Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St-Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime	233,995 00
Actions du N. O. City R. R. Co. de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co. du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie	30,560 00
Billets de première hypothèque, prêts sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir pour primes	85,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau	70,774 50
Primes en cours de collection	35,375 86
Dû par des compagnies d'assurances	2,905 64
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe	487 52
Mandats d'Etat et de ville	1,314 75
Intérêt sur des billets hypothécaires	3,908 45
Au crédit du "suspense account" un jugement en faveur de la compagnie $4,940 00; Livres débiteurs 489 92	
	$6,409 82
	$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYÈS, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.
[Signé] JAS FAHEY Notaire.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE,	JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BOBET,	P. POUTZ,
GUST. PITOT,	C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER,	D. FATJO,
C. E. SCHMIDT,	H. GALLY,
J. TUYÈS,	W. C. C. CLAIBORNE, Jr.

LA BOTTE ROUGE !
—A l'enseigne de la—
BOTTE ROUGE
Coin des rues Ursulines et Dauphine.
Bottes, souliers et bottines,
A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
11 déc—1 an—3 m—dim, dim.jeu

ASSURANCES.

20me Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la compagnie publie son état de situation pour l'année prenant fin le 31 décembre 1886 :

Primes d'incendie	$175,959 67	
Primes de mers	4,306 98	
Primes de rivières	2,240 24	
Primes totales		$182,506 99
A ajouter : Risques non expirés de 1885		41,769 60
Primes totales		$224,275 59
A ajouter Intérêt, profit et pertes, etc	23,813 96	
Moins traitements et dépenses générales	12,114 68	11,699 28
Fonds de surplus de 1885		17,000 00
Total		$252,974 87
Pertes payées—		
Sur les incendies	60,172 06	
Sur les mers	494 41	
Sur les rivières	4,498 46	
	$65,164 93	
Réassurances	36,483 42	
Réfractions et primes remboursées	51,635 06	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	9,271 54	162,554 95
Surplus total		$90,419 92
Réserve pour—		
Primes non acquises	37,801 16	
Pertes non payées	13,251 74	
Dividende 5 0/0 déclaré et payé en juillet 1886	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 13 1887	10,000 00	
Fonds de surplus de 1886	19,367 02	
		$90,419 92

ACTIF.

Bons à primes	596 42
Primes en voie de perception	29,992 88
Prêts et nantissements	17,970 00
Prêts et hypothèques	6,225 00
Bons des Etats Unis et d'Etat, Bons de ville consolidés et Bons à primes de ville	116,404 00
Actions d'assurances et autres, valeur sur le marché monétaire	500 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre immeuble	78,119 11
Meubles de bureau et installation	2,532 75
Argent en banque	38,079 76
Total	$290,419 92

Cet exposé est une copie exacte des livres de la compagnie.
(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et souscrit pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14me jour de janvier 1887.
W. O. HART Notaire.

Le Bureau de Direction s'est réuni le 13 de ce mois et, après avoir placé au crédit du fonds de surplus $2,367 02 formant un total de $19,367 02 a déclaré un second dividende semi-annuel de 5 pour cent faisant 10 pour cent d'intérêt pour l'année sur le capital, pour l'année finissant le 31 décembre 1886, dividende payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	JAS D. EDWARDS,
J. J. WECKERLING,	LOUIS GRUNEWALD,
J. HASSINGER,	P. W. DIELMAN,
GEO. H. BRAUGHN,	JOHN THORN,
FRANK VATTER,	J. B. MEYERS,
HERM. CURTIUS,	A. G. RICKS,
J. J. LANGLES,	W. W. HUCK,
J. E. MERILH,	C. B. FISCHER.

16 jan—1m

Dix-septième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886.

Primes reçues		
Sur risques de feu	$229,184 35	
Sur risques de marine	10,142 18	
Sur risques de rivière	5,696 66	
		$245,023 19
A ajouter primes non acquises de 1885		136,280 00
Primes totales		$381,303 19
A ajouter intérêts et profits et pertes		19,476 90
Revenus		$400,780 09
A déduire, pertes payées		
Sur risques de feu	$169,571 88	
Sur risques de marine	16,624 69	
Sur risques de rivière	358 19	
	$186,554 96	
Retour de primes et cancellations	10,089 64	
Commissions et réfactions (rebates)	41,135 19	
Réassurances	25,795 55	
Taxes et licences	2,242 52	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc	33,064 66	$299,882 52
Surplus		$101,897 57
Primes non acquises de 1886	$ 70,255 00	
Pertes ajustées et non ajustées	30,443 94	
Balance	1,198 63	$101,897 57

ACTIF.

Argent en caisse	$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe	3,618 90
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans	128,910 00
$56,940 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	64,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents	30,718 82
Prêts sur hypothèque	47,484 34
Effets à recevoir	2,886 00
Billets à recevoir pour primes	3,408 55
Actions et autres valeurs	12,669 52
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, 7 janvier 1887.
CHAS G. ANDRY, Notaire.
19 jan—1m

Nous recevons en ce moment
10,000 Barils
CHARBON "RAYMOND,"
Kanawha, Va.
Ce charbon est incomparable pour l'usage de famille ; il se consume en cendres. Ne pétille pas et conserve la braise du jour au lendemain.
Essayez le. 50 c le baril.
Tremoulet & Cie.,
11 jan— No. 30 rue Carondelet.

Dr. B. J. Perez,
Médecin et Chirurgien.
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 15 rue South Rampart.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 21 JANV. - CLASSE No 117
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
5	21	18	66	43	74	24	35	59	69	45		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sous la surveillance dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 21 janvier 1887—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
Commissaires.
☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales.

Spectacles, Bals, &c.

Théâtre St-Charles.
Deux dernières représentations, aujourd'hui à midi et ce soir à 8 heures
Star Dramatic Company,
BLOW FOR BLOW.
Dimanche 23 jan—Le grand drame irlandais ARRAH NA POGUE 22 jan—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE
ROLAND REED.
Aujourd'hui—**CHEEK**—Aujourd'hui
Matinée à midi Soirée à 8 heures
22 jan—1f

Académie de Musique de Bidwell.
DIMANCHE, 23 JANVIER 1887.
LE PRINCE DES COMÉDIENS,
MR. GUS. WILLIAMS,
Dimanche, Lundi, Mardi Mercredi soirs, et Mercredi en matinée,
"OH, WHAT A NIGHT."
Jeudi, Vendredi et Samedi en matinée, CAPT. MISHLER.
Samedi soir.
ONE OF THE FINEST.
Dimanche 30 janv—J. B. POLK IN MIXED PICKLES 22janv—

THEATRE ST. CHARLES.
DIMANCHE, 23 JANVIER 1887,
Et tous les soirs durant la semaine.
Matinées Mardi et Samedi.
STAR DRAMATIC CO.
DE BIDWELL,
Dans le drame irlandais de Boucicault,
ARRAH-NA-POGUE,
OR THE WICKLOW WEDDING.
Avec nouveaux décors et effets mécaniques et toute la troupe.
Dimanche, 30 jan.—THE DUKE'S MOTTO.
22 jan—

Grand événement musical de la saison,
GRAND OPERA HOUSE.
TROUPE D'OPÉRA CARLTON
Pour une courte saison, commençant le DIMANCHE, 23 janvier, 1887. Dans le célèbre opéra comique, succès du Casino de New York.
NANON !
Jeudi et samedi matinées.
Prix les mêmes que le soir, avec sièges réservés.
On peut s'assurer maintenant des sièges pour toute la semaine.
A l'étude—Le grand succès actuel au Casino—ERMINIE 19 jan—

Théâtre de l'Opéra Français.
FRÉDÉRIC MAUGÉ......... DIRECTEUR.
Samedi 22 janvier, à midi.
GRANDE MATINÉE DE DAMES
A la demande d'un grand nombre de dames,
RIGOLETTO.
—Samedi, 22 janvier 8 h. p. m.—
Le grand programme double à succès,
GALATHÉE
Galathée............ Mlle Ristine Weyms
Pygmalion............ M Vermonlliss.
—ET—
SATANILLA
Ballet fantastique en un acte et deux tableaux.
GRANDE MATINÉE DE GALA
Dimanche, 23 janvier, à midi.
21 jan—2f

THEATRE DE FARANTA.
Coin Bourbon et Orléans, cinq minutes de marche de la rue du Canal.
LUNDI, 10 janvier. Tous les soirs. Matinées, le jeudi, samedi et dimanche.
Le théâtre à nouveautés ! Représentations qui plaisent à tout le monde !
I. W. BAIRD'S MAMMOTH MINSTRELS
ROYAL HAND BELL RINGERS and Spectacular Military Display,
qui est maintenant absolument la plus forte la plus nombreuse et la meilleure combinaison théâtrale devant le peuple Américain, comprenant deux troupes complètes dans une seule représentation. Ne manquez pas de voir la parade de Baird's Silver Cornet Band. Lundi 17 janvier, Harry Webber dans la pièce "Succès.
9 jan—

TEMPLE D'ART
Coin des rues Canal et Dauphine.
LA BATAILLE DE PARIS
Sera ouvert par requête spéciale jusqu'à nouvel ordre pendant les heures de la journée seulement.
Lectures toutes les heures.
Le plus grand et le plus vivant Panorama de Guerre qui ait été reproduit.
Les portes sont ouvertes de 8:30 A. M. P. M. tous les jours.
Admission.......... 25 cts
Enfants.......... 15 cts
5 oct—

Assurances et Banques.

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle Orléans.—Nouvelle Orléans 17 janvier 1887—A une élection tenue à cette banque le 11 courant les personnes suivantes ont été élues Directeurs pour l'année courante, à savoir MM.

LLOYD R. COLEMAN,	PAUL FOURCHY,
JOS A. SHAKSPEARE,	JOHN T. HARDIE,
B. W. TAYLOR,	G. W. SENTELL,
J. B. WOODS,	I. L. LYONS.
L. C. FALLON.	

Et à une assemblée du board ce jour MM. J. T. HARDIE et LLOYD R. COLEMAN ont été réélus président et vice président respectivement.
JOSEPH MITCHEL,
21 jan—10f Caissier

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1887.—A l'élection annuelle pour directeurs de cette banque qui a eu lieu le 11 courant les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante. Henry Abraham, T. Prudhomme, H. R. Gogreve, Morris Schwabacher, Laurent Lacassagne, John F. Krantz, Nicholas Miller, J. C. Denis, George R. Finlay.
Et à une réunion de la direction qui a eu lieu ce jour M. T. PRUDHOMME a été réélu président à l'unanimité.
J. L. BERCIER, Caissier.
16 jan-1sem

Germania Insurance Co., 51 rue du Camp—Nouvelle Orléans, 13 janvier 1887.—A une assemblée du Conseil de Direction tenue ce jour, un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT a été déclaré payable sur demande.
EMIL WEBER,
16 jan—1sem Secrétaire.

State National Bank of New Orleans.—18 janvier 1887.—A la réunion annuelle des actionnaires tenue ce jour, la liste suivante de Directeurs a été élue pour l'exercice courant (1887).

J. A. CHALARON,	J. W. KILBRETH,
J. L. HARRIS,	WM HENDERSON,
THOS. W. HALLIDAY,	PIERRE LANAUX,
C. S. FARRAR,	L. C. KEEVER,
LEON QUEYROUZE.	

Et à une réunion du Conseil de Direction, tenue le même jour, M. PIERRE LANAUX a été réélu président et M. L. C. KEEVER vice-président.
T. R. ROACH, Caissier.
20 janv—2sem

DENTISTES.

EDDUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau de No. 195 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,
Dentiste,
A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1 an

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels

S. BLASINI
A transféré son bureau au No 139 de la rue Royale. 16 janv—7tPP

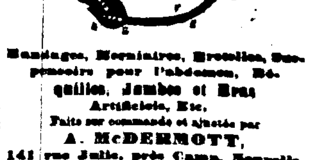

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
141 rue Julia, près Camp, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an